

L'UE adopte un 8^{ème} paquet de sanctions en réponse à l'annexion contraire au droit international de territoires ukrainiens

Le Conseil de l'Union européenne a adopté le 6 octobre 2022 le 8^{ème} paquet de sanctions de l'UE contre la Russie. Un jour avant, les représentants permanents des États membres s'étaient déjà mis d'accord, entre autres, sur les conditions juridiques d'un plafonnement des prix des importations de pétrole russe, proposé par les pays du G7. Le paquet de sanctions contient de nouvelles mesures de grande envergure qui toucheront un grand nombre de secteurs économiques:

Nouvelle liste de personnes et d'entreprises sanctionnées

L'UE étend la liste des sanctions aux personnes et aux entreprises impliquées dans l'annexion – contraire au droit international – de territoires ukrainiens ainsi que dans les référendums fictifs qui l'ont précédée.

En outre, l'élargissement concerne des individus et des entreprises actifs dans le secteur militaire (par exemple des hauts fonctionnaires militaires ou des entreprises soutenant les troupes russes). Les acteurs qui diffusent de la désinformation sont également concernés. Les mesures visent également les décideurs, les oligarques, les propagandistes et d'autres personnes contribuant à anéantir l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

L'UE introduit aussi un nouveau critère d'inscription sur la liste des personnes sanctionnées. À l'avenir, des sanctions financières pourront également être prises à l'encontre de personnes permettant ou encourageant des violations de l'interdiction de contournement.

Nouvelles interdictions d'exportation

De nouvelles interdictions d'exportation devraient restreindre davantage l'accès de la Russie aux produits militaires, industriels et technologiques et affaiblir sa capacité

à développer son secteur de défense et de sécurité. Les interdictions d'exportation concerneront notamment l'exportation de charbon (y compris le charbon à coke), de composants électroniques spéciaux pouvant être utilisés dans les armes russes, d'autres technologies aéronautiques et de produits chimiques spéciaux.

Nouvelles interdictions d'importation

L'UE élargit également la liste des biens soumis à des interdictions d'importation : À l'avenir, les produits en acier (même partiellement) élaborés en Russie, certaines machines, certains appareils, le plastique, les véhicules, les textiles, les chaussures, le cuir, la céramique, certains produits chimiques et les bijoux autres que l'or ne pourront plus être importés dans l'UE.

Introduction d'un plafonnement du prix du pétrole russe

Le nouveau paquet de sanctions crée les conditions juridiques pour que la Russie ne puisse plus vendre à l'avenir du pétrole à de gros acheteurs sur le marché mondial qu'à des prix nettement plus bas. L'UE met ainsi en œuvre l'accord du G7 sur l'introduction d'un plafonnement des prix du pétrole.

En vertu de la nouvelle réglementation, les entreprises européennes ne pourront transporter le pétrole russe que vers des pays tiers, à condition que le prix reste inférieur à un certain « montant » fixé au préalable.

L'UE coordonne étroitement l'introduction du plafonnement des prix du pétrole avec ses partenaires du G7. Le plafonnement des prix du pétrole devrait entrer en vigueur à partir du 5 décembre 2022 pour le pétrole brut et du 5 février 2023 pour les produits pétroliers raffinés.

Nouvelles mesures contre les entreprises publiques russes

Le nouveau paquet de sanctions interdit aux citoyens de l'UE d'occuper des postes dans certaines entreprises publiques russes.

De plus, toutes les transactions avec le registre maritime russe seront interdites, ajoutant ce dernier à la liste des entreprises appartenant à l'État russe.

Autres mesures dans les secteurs de la finance, de l'informatique et des services

Les interdictions existantes concernant les crypto-actifs sont étendues. Les sanctions s'appliquent désormais à toutes les formes de portefeuilles de crypto-monnaie, de comptes et d'autres services de dépôt.

Les services ne pouvant plus être mis à la disposition du gouvernement russe ou des personnes morales russes sont également plus nombreux. Ceux-ci comprennent désormais les services informatiques, les conseils juridiques, les services d'architecture ou de développement.

Qu'est-ce que cela signifie pour les entreprises ?

Les entreprises ayant des activités en Russie doivent immédiatement vérifier si et dans quelle mesure l'exportation ou l'achat de produits ou la fourniture de services sont soumis aux nouvelles restrictions. En outre, tous les partenaires commerciaux doivent être soumis à une vérification actualisée de la liste des sanctions.

Comment évaluer l'impact du plafonnement des prix du pétrole vis-à-vis des pays tiers ?

Le nouveau plafonnement du prix du pétrole de l'UE vise à avoir un effet sur les pays tiers. Dans la mesure où des pays tiers (comme l'Inde) achètent du pétrole russe au-dessus de la limite prévue pour le prix du pétrole, le mécanisme envisagé aura pour conséquence que les entreprises de l'UE ne pourront plus agir dans le cadre du transport de pétrole (ou seulement à des prix nettement plus élevés, compensant le dépassement de la limite).

Il s'agit là au moins d'une influence indirecte sur les entreprises situées en dehors de la juridiction. Il est néanmoins possible d'engager des prestataires de services d'États non soumis à des sanctions. Cela montre également la grande dépendance de l'efficacité du plafonnement des prix du pétrole vis-à-vis de la coopération d'autres États non membres de l'UE ou du G7, ainsi que la différence par rapport aux sanctions ayant réellement un effet extra-territorial.

Votre Contact



Mareike Heesing

Associée junior • Avocate

Konrad-Adenauer-Ufer 23
50668 Cologne

T +49 221 2091 320

mareike.heesing@oppenhoff.eu